

DISCUSSION DELIB 16

Le Maire : « Merci Madame THOLANCE. Questions ou Commentaires ? Monsieur MARIOJOULS ».

Monsieur MARIOJOULS : « Oui, Monsieur le Maire, écoutez c'est une autorisation de programme d'un montant de 1 163 000 €. 1 163 000 €, c'est un montant considérable. Je demande à tous les citoyens présents dans cette assistance d'aller faire un tour dans le square et de réfléchir à la question de savoir si véritablement cela vaut le coup, dans les temps difficiles que traverse notre population, les Mantais, si ça vaut vraiment le coup de dépenser 1 163 000 € pour la réfection de ce square. Alors je ne dis pas qu'il n'y a pas d'urgence, il y a des urgences. Il est complètement inacceptable qu'il n'y ait pas de toilettes, par exemple, de même qu'il est complètement inacceptable qu'il n'y ait pas de toilettes publiques dans notre Ville, vraiment ce n'est pas acceptable. Mais on est très très loin d'un montant aussi élevé. Celui-là, plus d'un million d'euros, ce n'est pas possible. A la fin on comprend bien pourquoi vous faites ça, on a bien vu aussi la cohérence du projet qu'il y a et toute la restructuration du centre que vous êtes en train de mettre en place, il y a une délibération sur un marché de définition qui va venir tout à l'heure, mais là vraiment, trop c'est trop. Nous allons donc nous abstenir compte tenu du montant excessivement élevé et du.... à notre avis qui n'est pas particulièrement opportun de ces dépenses. »

Le Maire : « Merci, Monsieur MARIOJOULS. D'abord, comme vous le voyez ceci est un programme pluriannuel et la délibération le dit. Je ne sais pas si Madame THOLANCE l'a rapporté par le menu mais il n'y a pas que du réaménagement, que le réaménagement de jardin puisqu'il y a quand même de la réhabilitation de façade du pavillon des festivals, du pavillon d'entrée qu'il y a rue de Lorraine, la restauration du patrimoine et je parle de la restauration des statues du lion qui sont derrière le musée Duhamel. Il y a un certain nombre de réhabilitation des murs, des arbres, des gros sujets qui sont dans un état qui, si on n'y prenait garde, pourrait à terme être dangereux. Donc vous le voyez, il y a quand même des réhabilitations qui sont des réhabilitations de fond et pas simplement du gazon comme si on le lisait un peu trop vite. Ce lieu de vie est un passage important pour l'ensemble des Mantais et il doit retrouver une vocation ludique et paysagère en continuité avec ce qui va être fait à l'achèvement des travaux de l'école CURIE. Juste pour faire un parallèle, c'est probablement un petit peu moins que l'ensemble des terrains que nous faisons actuellement sur l'espace Marcel Doret que je trouve également une très très bonne opération et puis enfin je vous confirme qu'à cette occasion et bien ça permettra de faire la réfection des toilettes que vous évoquiez dans le square Briussel. Voilà y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Ne prennent pas part au vote ? C'est donc adopté. »